

LES REMIOUS

DE L'ACTUALITÉ ÉDUCATIVE



Crédit photo: MENFP.

Atelier sur la gouvernance de la formation des enseignants

Le 5 septembre 2024, le ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Augustin Antoine, a clôturé un atelier de quatre jours dédié à la validation de trois outils de gouvernance essentiels pour la formation initiale et continue des enseignants.

Cet événement a rassemblé une centaine de participants qui ont examiné des documents cruciaux visant à renforcer les compétences des enseignants et à améliorer la qualité de la formation.

Le ministre a souligné l'importance de ces outils pour répondre aux défis du sous-secteur éducatif et a assuré que les contributions des participants seront intégrées dans la version finale des documents validés.



Crédit photo : MENFP.

Reyinyon ak plizyè santèn direktè lekòl piblik

Nan dat 4 septanm 2024, Minis Augustin Antoine anvan ak Direktè Jeneral Ministè Edikasyon Nasyonal la, Yves Roblin, te reyini plis pase yon santèn direktè lekòl piblik nan reyinyon metwopolitèn Pòtoprens lan.

Rankont sa a te fèt pou diskite sou jefò gouvènman an pou amelyore fonksyonman lekòl sa yo pandan ane akademik 2024-2025 la.

Ministè a te abòde plizyè pwèn enpòtan, tankou retou lekòl nan lokal istorik yo, kondisyon pou yon fonksyonman pi efikas, regularizasyon sityasyon anseyan yo, ak nesite pou defann dw a tout timoun pou yo jwenn aksè a edikasyon.



Lisez aussi dans ce numéro

- [Fonds National D'éducation \(FNE\) : Relations Conseil D'administration Et Direction Générale](#)
- [Haïti, Réforme De La Formation Technique Et Professionnelle](#)
- [Vers Le Développement D'un Curriculum Orienté Stem ?](#)
- [L'aménagement Du Créole En Haïti : Un Combat Citoyen Et Solidaire Que La Constitution De 1987 Légitime Et Illumine](#)
- [Plateforme D'éducation Financière: L'inclusion Financière En Haïti, Pour Quels Résultats Apres Dix \(10\) Années D'implantation.](#)

L'année académique 2024-2025 lancée aux cayes

Le 1er octobre 2024, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a officiellement lancé l'année académique 2024-2025 à Cayes, sous le thème « Restaurer l'autorité de l'école ». Le président du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), Edgard Leblanc Fils, a souligné l'importance d'investir dans les enfants et les jeunes pour construire un avenir meilleur. Ce lancement a coïncidé avec l'inauguration du Centre de formation technique et professionnelle Paulo Freire et de l'école nationale Melonière à Chantal.

Ces infrastructures illustrent l'engagement de l'État haïtien à reconstruire le Grand Sud, une région souvent touchée par des catastrophes naturelles. Le président a salué la coopération entre Haïti et le Brésil, qui a permis la réalisation du Centre, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le ministre de l'Éducation, Augustin Antoine, a exprimé l'engagement du MENFP à restaurer l'autorité de l'école, considérée comme un chemin vers l'espoir pour les jeunes. Il a également mis en avant des initiatives pour renforcer l'éducation préscolaire et le secondaire, notamment en intégrant des filières technologiques.

Le directeur général de l'Institut national de formation professionnelle (INFP) a présenté les formations proposées au Centre, qui incluent des métiers tels que la mécanique, la plomberie et les technologies de l'information. La cérémonie s'est conclue par l'inauguration de nouveaux bâtiments scolaires à Melonière, financés par le Fonds national de l'éducation (FNE), qui prévoit d'achever 15 autres écoles dans le Grand Sud dans les semaines à venir.



Crédit photo : MENFP.



Crédit photo : MENFP.



Galaxy S23+

Crédit photo : MENFP/ Centre de formation technique et professionnelle Paulo Freire

MENFP mande tout ajan edikatif respekte desizyon sou rantre lekòl ane sa

Nan yon konferans pou laprès ki te fèt nan dat 5 septanm 2024, Minis Augustin Antoine te fè yon apèl fò pou tout ajan edikatif nan peyi a respekte desizyon Ministè Edikasyon Nasyonal ak Fòmasyon Pwofesyonèl (MENFP) yo nan kad rantre lekòl ane sa a.

Avèk tèm "Restore otorite lekòl" nan tèt li, Minis lan te ensiste sou enpòtans lekòl kòm enstitisyon fondamantal nan devlopman sosyete a, tout pandan li dekri enkyetid li sou vye pratik ki kontre ak desizyon Leta.

Li te lanse yon avètisman sou sanksyon ki ka afekte tout lekòl ki pa respekte règleman yo, tout pandan li ap ankouraje responsab yo pou sispann nenpòt fòm dezòd ki ta ka afekte sistèm edikatif la.

Minis Augustin Antoine chita pale ak sendika anseyan yo sou preparatif pou rantre lekòl la

Minis Edikasyon Nasyonal ak Fòmasyon Pwofesyonèl (MENFP), Augustin Antoine, te òganize yon rankont mèkredi 11 septanm 2024 la, ak plis pase 30 responsab sendika anseyan pou diskite sou preparasyon pou rantre lekòl la ki fikse pou 1ye oktòb.

Li te akonpaye ak Direktè Jeneral MENFP a, pwofesè Yves Roblin, pou adrese divès pwoblèm ki gen rapò ak rantre lekòl la ak kèk lòt dosye enpòtan pou transfòmasyon sistèm edikatif la.



Vers l'élaboration du document d'orientation de la filière technologique du secondaire rénové

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) organise, du 10 au 13 septembre 2024, un atelier de consultation en vue de l'élaboration du document d'orientation de la filière d'enseignement technologique dans le cadre du secondaire rénové.

Cet atelier réunit divers acteurs de l'éducation, nationaux et internationaux, afin d'adapter le système éducatif haïtien aux besoins actuels du marché de l'emploi et d'offrir plus d'opportunités aux jeunes.

Le document final est attendu pour structurer cette filière et contribuer à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, tout en stimulant l'innovation et l'entrepreneuriat dans le pays.

Publication des résultats des examens de 9ème Année Fondamentale 2024

Le 8 septembre 2024, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a annoncé la publication des résultats des examens de 9ème Année Fondamentale pour neuf des dix Directions Départementales d'Éducation (DDE).

Selon le Bureau National des Examens d'État (BUNEXE), les taux de réussite varient de 73 % à 90 % parmi les DDE, avec le Nord affichant le meilleur score.

Les chefs d'établissement sont invités à retirer les résultats de leurs écoles auprès de leurs directions respectives, tandis que la publication des résultats pour la Direction Départementale du Sud-Est est attendue prochainement.



MENFP

Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle

Lisez aussi dans ce numéro

- [UNESCO/UNICEF: Un nouveau rapport appelle à des investissements pour l'éducation de la petite enfance](#)
- [EXISTE-T-IL EN HAÏTI UN SYSTÈME NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE \(SNFP\) \(REFLEXIONS DU POINT DE VUE LEGAL ET REGLEMENTAIRE\)](#)
- [LANCEMENT DE LA REVUE SECTORIELLE CONJOINTE DE L'ÉDUCATION \(RSCE\)](#)

Investir dans l'éducation préscolaire : un impératif pour le gouvernement haïtien

Du 17 au 19 septembre, la Conférence nationale sur le préscolaire, lancée par le Premier ministre Garry Conille, met en lumière l'importance d'investir dans la petite enfance pour construire une société plus juste et prospère.

Ce rassemblement, qui regroupe divers acteurs du secteur éducatif, vise à élaborer un consensus autour des nouvelles orientations nécessaires pour le développement inclusif de l'éducation préscolaire en Haïti.

Cet événement, organisé par le ministère de l'Éducation nationale (MENFP) avec le soutien de l'UNICEF et d'autres partenaires, permet aux participants présents de discuter des défis majeurs liés au préscolaire, tels que le manque de financement, l'absence de données fiables et la nécessité de définir clairement les compétences à acquérir.

Le ministre Augustin Antoine a souligné l'engagement du gouvernement à surmonter ces obstacles pour garantir un avenir meilleur pour les enfants haïtiens.



La deuxième journée de la Conférence nationale sur le préscolaire, tenue a été riche en échanges et en partages d'expériences. Cette session a exploré la coopération internationale, les approches éducatives novatrices et l'importance d'une formation spécialisée pour les éducateurs, mettant en lumière les défis et les opportunités pour améliorer l'éducation préscolaire en Haïti.

Lors de la clôture de la Conférence nationale sur le préscolaire, le ministre de l'Éducation nationale, Augustin Antoine, a souligné l'importance de refonder la nation haïtienne par l'éducation préscolaire.

L'événement, qui s'est tenu à Pétiion-Ville du 17 au 19 septembre, visait à promouvoir le développement inclusif de la petite enfance et à établir un consensus sur les enjeux du préscolaire.

Parmi les décisions adoptées figurent : Le lancement prochain d'une campagne de communication sur le préscolaire; le renforcement institutionnel impliquant notamment la transformation progressive du Bureau de gestion de l'éducation préscolaire (BUGEP) en une Direction de l'éducation préscolaire ;la création d'un corps d'inspecteurs dédiés uniquement au préscolaire; l'implication effective des mairies dans le développement du préscolaire; l'augmentation du financement du préscolaire; la réalisation d'une étude diagnostique du sous-secteur; et l'élaboration d'une politique nationale sur le Préscolaire en lien avec le Document intégral de la petite enfance (DIPE).

Des communications d'experts ont également enrichi le débat, éclairant les perspectives nécessaires pour l'amélioration de l'éducation préscolaire en Haïti.



Atelier sur le renforcement des compétences en ingénierie scolaire

Du 23 au 27 septembre 2024, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), via la Direction de génie scolaire (DGS), organise un atelier de formation sur la conception, la réhabilitation et la gestion des infrastructures scolaires à l'aide du logiciel REVIT.

Cet outil de modélisation 3D, désormais essentiel dans le domaine de l'ingénierie et de l'architecture, permettra aux ingénieurs de la DGS d'améliorer leurs compétences dans la conception assistée par ordinateur. Le ministre de l'Éducation nationale, Augustin Antoine, ainsi que la représentante de l'UNESCO en Haïti, Tatiana Villegas-Zamora, ont souligné l'importance de cette formation pour garantir des infrastructures scolaires modernes, sûres et durables.

L'atelier, soutenu par l'UNESCO, vise à renforcer la capacité des ingénieurs à produire des plans plus précis et à mieux coordonner les projets de construction, en répondant aux normes internationales de sécurité et de durabilité.



Renforcement de la coopération éducative entre Haïti et le Brésil avec le soutien du PNUD

Le 24 septembre 2024, une réunion de travail s'est tenue au Bureau du ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) à Delmas, réunissant le professeur Augustin Antoine, ministre de l'Éducation, l'ambassadeur du Brésil en Haïti, Luis Fernando de Carvalho, et le Directeur-représentant pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), M. Xavier Michon.

Cette rencontre visait à renforcer la coopération en éducation entre Haïti et le Brésil, en confirmant des projets en cours, comme l'inauguration prochaine du Centre de formation technique et professionnelle Paulo Freire aux Cayes, et en discutant de nouveaux axes de collaboration, notamment l'implémentation du Secondaire technique et l'éducation économique et financière des jeunes.

Les partenaires ont convenu de s'engager dans ces initiatives pour améliorer l'employabilité des jeunes haïtiens en les dotant des compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail ou créer leurs propres entreprises.

D'autres aspects du renforcement de la coopération haïtiano-brésilienne dans l'éducation ont également été abordés.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

No. C-11.930

Port-au-Prince, le 04 SEP 2024

SIKILÈ

Rapèl sou obligasyon pou tout lekòl nan peyi a monte drapo chak maten

Ministè Edikasyon Nasyonal ak Fòmasyon Pwofesyonèl fè tout Direktè lekòl piblik tankou prive sonje se yon obligasyon pou yo òganize seremoni monte Drapo chak maten anvan menm yo kòmanse ak tout lòt aktivite nan lekòl yo.

Pandan seremoni an, ki dwe dewoule nan disiplin ak respè pou Drapo a, tout lekòl yo dwe chante yon koupèl nan Im nasyonal la ki se Ladesalinnyèn.

Ministè a fè rapèl sa a nan lide pou li kapab kontinye ranfòse edikasyon sivik tout timoun dapre nouvo Kad Oryantasyon Kourikoulòm nan ki konsidere Edikasyon pou sitwayènète kòm yon disiplin apa ki dwe anseye nan tout klas soti lye Ane Fondamantal pou rive nan Segondè 4.

Nan sans sa a tou, Ministè a ankouraje Edikasyon pou sitwayènète a kapab pi prezan nan aktivite k ap fèt ak timoun ki pi piti yo nan nivo preskolè.

Drapo a se senbòl ki makonnen tout Ayisyen ansanm, ki fè diyite n ak fyète n kòm pèp.

Ministè a mande tout Direktè Depatmanal Edikasyon yo, tout Enspektè Prensipal ak Enspektè Zòn yo pou yo pote kole yon fason pou desizyon sila ka aplike.



Augustin ANTOINE
Minis



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

No. A-20.962

Port-au-Prince, le 12 SEP 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le MENFP s'incline devant la mémoire de deux enseignants-syndicalistes
Paul SAINT-PREUX et Marie Dieula JEAN-LOUIS

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a appris avec tristesse la nouvelle du décès de l'enseignant syndicaliste Paul SAINT-PREUX, survenu le mardi 10 septembre 2024.

Professeur de Sciences Sociales, intégrant la fonction publique en novembre 1988 comme enseignant, Paul SAINT-PREUX a formé plusieurs générations d'élèves, notamment au lycée Marie-Jeanne.

Syndicaliste convaincu, avec une grande ouverture d'esprit, et ayant le respect de l'autre, Paul SAINT-PREUX a eu une longue histoire de travail avec le Ministère en tant que dirigeant du Corps national des éducateurs haïtiens (CONEH).

Notons aussi qu'il était devenu un cadre du MENFP, travaillant comme Technicien Senior, affecté à la Direction de la Formation et du Perfectionnement.

Le MENFP salue la mémoire du professeur-syndicaliste, Paul SAINT-PREUX, en espérant que son combat pourra inspirer d'autres enseignants syndicalistes, croyant en un partenariat actif au profit des élèves, et défendant le principe du droit à l'éducation.

Le MENFP en profite aussi pour saluer également le départ de Madame Marie Dieula Jean-Louis, décédée le 5 septembre dernier.

Professeure à l'Université et syndicaliste, Madame Jean-Louis, Chef de Service au MENFP, psycho-pédagogue, travaillait aussi comme professeure à la Faculté d'Ethnologie et à la Faculté des Sciences Humaines et figurait parmi les principaux dirigeants de l'organisation syndicale d'enseignants "Réseau des enseignantes et enseignants haïtiens (REEH)".

Le MENFP présente ses sympathies à leurs familles, à leurs collègues et à leurs amis ainsi qu'à tous leurs camarades syndicalistes.

Bureau de Communication/MENFP



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

No. C-11.930

Port-au-Prince, le 04 SEP 2024

CIRCULAIRE

Rappel portant sur la fixation des frais de contribution scolaire

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) rappelle à l'attention du public en général et de la communauté éducative en particulier que les frais de contribution scolaire sont fixés à mille cinq cents (1500) gourdes dans les écoles publiques pour le troisième cycle du fondamental et le secondaire.

Ce montant doit servir à couvrir un paquet de services comprenant notamment le nettoyage (peinture) pour l'école, la confection de dépliants, l'achat de feuilles pour les périodes d'évaluation prévues dans le calendrier scolaire et d'autres activités pédagogiques connexes.

Aucun responsable d'établissement scolaire public n'est autorisé à réclamer des frais supplémentaires. Tout contrevenant sera sanctionné suivant les règlements en vigueur.

Par ailleurs, le MENFP en profite pour rappeler que les frais de contribution scolaire sont interdits pour les 1^{er} et 2^{ème} cycle du Fondamental (de la 1^{ère} à la 6^{ème} année). L'Etat assume la prise en charge tout en allouant un montant de quatre cents (400) gourdes par élève.

Le MENFP demande aux Directeurs Départementaux d'Éducation, avec l'appui des Inspecteurs de District et de Zone, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la pleine application de cette mesure.

Augustin ANTOINE
Ministre

8, rue Antoine Simon, Delmas 83, Port-au-Prince, Haïti • Téléphone : 2813-0275 / 4894-2908

Le MENFP tient un Cocktail en l'honneur de Bruno Maes

Le 5 octobre 2024, le ministre de l'Éducation, Augustin Antoine, a organisé un cocktail pour saluer Bruno Maes, représentant sortant de l'UNICEF en Haïti, mettant en avant ses quatre années de soutien au secteur éducatif.

Bien que cette initiative ait été perçue comme un geste de reconnaissance, elle a suscité des critiques sur le caractère symbolique de l'événement face aux défis persistants de l'éducation en Haïti.

Les acteurs ont évoqué la nécessité d'un engagement concret et continu de l'UNICEF pour répondre aux besoins réels des enfants haïtiens, questionnant la profondeur des actions entreprises pendant le mandat de Maes.

Ce dernier, tout en exprimant sa gratitude, a souligné les difficultés rencontrées par les enfants haïtiens, mais certains participants ont remis en question l'efficacité des mesures prises pour améliorer leur situation.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

No. N-11963

Port-au-Prince, le 10 SEP 2024

Enseignement des 4 nouvelles matières

Note de manifestation d'intérêt

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), organisme d'État, en charge du secteur de l'éducation, entend améliorer la qualité de l'offre scolaire. Ainsi la décision ministérielle du 14 juin 2023, portant révision des coefficients des matières obligatoires aux examens officiels et l'introduction de l'ETAP, de l'EEA, de l'EC et de l'EPS aux examens de 9^e Année Fondamentale, est un pas important vers cet objectif. A cet effet, le MENFP lance un appel de manifestation d'intérêt aux enseignants et professionnels ayant des compétences pour l'enseignement de ces quatre nouvelles matières.

Le MENFP rappelle que ces quatre nouvelles matières développées dans le nouveau curriculum du troisième cycle du fondamental visent à moderniser l'éducation et à mieux préparer les élèves aux défis du XXI^e siècle. Elles visent à enrichir l'expérience éducative des élèves et à les préparer à devenir des citoyens responsables et engagés. Dans cette perspective, il est essentiel que les enseignants soient qualifiés, correctement formés, pour la mise en œuvre de cette disposition ministérielle.

Les conditions n'étant pas propices, le 20 juin 2024, le MENFP a dû reporter l'intégration de ces quatre nouvelles matières aux examens de 9^e A.F pour l'année académique 2024-2025.

A l'approche de la réouverture des classes, le MENFP invite les enseignants et professionnels ayant des compétences dans ces matières à venir déposer leur dossier au service des ressources humaines des Directions Départementales d'Éducation (DDE) au cours de la période allant du 16 au 30 septembre 2024.

Augustin ANTOINE
Ministre

Inauguration de l'école nationale mixte de Leogane

Le 7 octobre 2024, le Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Augustin Antoine, a inauguré les nouveaux bâtiments de l'école nationale mixte de Léogane, marquant un moment important pour la communauté locale.



Ces infrastructures modernes, financées par le Fonds national de l'éducation (FNE), accueilleront plus de 1100 élèves, offrant des espaces adaptés à l'apprentissage et une opportunité de renforcer l'éducation dans cette région touchée par les déplacements et les défis socio-économiques.



Le ministre Augustin Antoine a rencontré les syndicats d'enseignants

Le 5 octobre 2024, lors de la Journée mondiale des enseignants, le Ministre de l'Éducation nationale, Augustin Antoine, a rencontré plus de vingt organisations syndicales pour discuter de la valorisation du métier d'enseignant en Haïti.

Reconnaissant la faible considération sociale des enseignants, le Ministre a plaidé pour une synergie entre le ministère et les syndicats afin de transformer le système éducatif haïtien et renforcer le statut des enseignants.





RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

No. C-37:25Port-au-Prince, le 09 OCT 2024CE:013
10/10/24 E/24-25

Monsieur Rogavil BOISGUÉNÉ
Président du Conseil
Cour Supérieure des Comptes
Et du Contentieux Administratif
En ses bureaux.-

Monsieur le Président,

Je vous présente mes compliments et je saisis l'occasion pour vous demander de bien vouloir passer les instructions nécessaires au service concerné de la cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) afin qu'un audit financier et administratif soit effectué au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ainsi que dans les directions techniquement déconcentrées et autonomes suivantes :

- Programme National de Cantine Scolaire (PNCS) ;
- Unité de Coordination et de Programmation (UCP) ;
- Bureau de Secrétaire d'Etat à l'Alphabétisation (SEA) ;
- Commission Nationale Haïtienne de Coopération avec l'UNESCO (CNHCU) ;
- Ecole Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) ;
- Institut National de Formation Professionnelle (INFP) ;
- Office National de Partenariat en Education (ONAPE) ;
- Ecole Nationale Supérieure de Technologie (ENST) ;
- Fonds National de l'Éducation (FNE).

Dans l'attente d'une suite urgente à cette requête, je saisis l'occasion pour vous renouveler,
Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Auguste TOINE
Ministre